

du 31 octobre 2016

sur ses activités du 27 septembre au 31 octobre 2016

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous avons le plaisir de vous communiquer les principales activités de la Municipalité durant la période considérée, en annexe au dépôt de préavis, réponses aux questions, interpellations, motions ou postulats.

1. Sous la loupe

Remise des Mérites de la Ville de Renens 2016

La Ville de Renens attribuera, comme chaque année depuis maintenant plus de vingt ans, des Mérites à des personnes ou à des associations renanaises ayant (Mérites d'encouragement) ou ayant eu (Mérites de reconnaissance) une activité particulièrement remarquable. La cérémonie de remise des Mérites 2016 se tiendra le 8 novembre à la Salle de spectacles.

Les personnalités ou associations lauréates qui recevront un prix ainsi qu'un diplôme réalisé par le musée *Encre & Plomb* sont :

- **Mérite sportif d'encouragement**
 - Mme Inès König (2003), nageuse, multiples médailles d'or, argent et bronze aux championnats romands et suisses
 - Equipe féminine du FC Renens, victorieuse de la Coupe vaudoise
 - Jeunesse agrès de la Gym Renens, diverses médailles d'or, argent et bronze lors des masters, championnats vaudois et romands
 - Mme Caroline Racloz (2002), championne suisse de badminton U13
 - Mme Vanessa Pereira (1988), championne du Monde et d'Europe de Ju-Jitsu

- **Mérite culturel de reconnaissance**
 - Groupe Djangologie - Jazz manouche - composé de six musiciens, dont M. Carlos Garcia à la guitare et M. Denis Matti à la batterie

- **Mérite culturel d'encouragement**
 - M. Maximilien Anhorn (1997), musicien, membre du groupe The Stairz

- **Mérite jeunesse**
 - M. Emile Schaffner (1993), pour sa participation active lors de plusieurs projets, dont Festimixx 2012 et 2015, Semaine d'action contre l'homophobie en 2015, Comité de sélection de la Nuit du court-métrage LGBT en 2016

- **Mérite de l'intégration**
 - Palimé : fondée en 2009 par Mme Ablavi Tamékloé. Le but de cette association est d'accompagner au niveau social et éducatif enfants et adolescents de toute origine par diverses activités, afin de favoriser leur développement personnel et leur intégration dans la société
- **Mérite "Coup de cœur"**
 - Classe 8P1, qui a participé au projet Orchestre lors de l'inauguration du bâtiment Roseau du site scolaire du Censuy.

2. Décisions prises et dossiers suivis par la Municipalité

- Autorisation aux commerces des centres commerciaux Coop et Migros et ceux qui emploient du personnel à demeurer ouverts le samedi 17 décembre 2016 jusqu'à 19h00; et autorisation aux autres **commerces de la Ville** de Renens à demeurer ouverts à choix le samedi 17 décembre 2016 jusqu'à 19h00 ou le dimanche 18 décembre 2016 de 14h00 à 17h30, pour autant qu'aucun personnel salarié ne soit occupé;
- Reconduction du projet d'**ouverture des salles de gymnastique** en hiver, le samedi à la salle du collège du 24-Janvier, du 5 novembre 2016 au 25 mars 2017 (17 dates), et le dimanche à la salle Maurabia du collège du Léman, du 20 novembre au 5 mars 2017 (9 dates). La salle du 24-Janvier est mise à disposition des jeunes sous la supervision d'un moniteur sportif, tandis que celle du Léman se trouve sous la houlette de "Grands frères";
- Autorisation d'installation d'**attractions foraines** sur la place en dur sise à la rue de la Savonnerie du 9 au 20 novembre 2016. La venue de cette animation a été assortie de conditions, notamment en matière de maintien de l'ordre et de gestion des déchets;
- Approbation du budget de fonctionnement 2017 de la **CISTEP** (Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy) tel que présenté. La clé de répartition, basée sur la consommation d'eau présumée, indique pour la ville de Renens une charge budgétaire de CHF 1'353'400.-;
- Approbation du budget de fonctionnement 2017 de la Commission intercommunale **Mèbre-Sorge** tel que présenté. La clé de répartition appliquée est celle de la nouvelle convention votée par les communes de l'Entente en 2015. La charge budgétaire 2017 pour la ville de Renens se monte à CHF 11'202.55;
- Approbation du **budget** de fonctionnement 2017 de l'Entente intercommunale **SDIS Malley Prilly-Renens** tel que présenté. La répartition des coûts est faite selon la clé décidée dans la convention intercommunale du 11 octobre 2013, soit la population résidente au 31 décembre de l'année précédente. Dès lors, la charge budgétaire 2017 pour la ville de Renens se monte à CHF 497'521.-;
- Acceptation de la mise en place d'un **Agenda** de grande taille sur la place du Marché afin d'y afficher les diverses activités de la ville. Ce nouveau support promotionnel, développé spécialement par le designer de Renens Adrien Rovero, sera en principe opérationnel pour les fêtes de Noël;
- Pris note de la tenue le 14 octobre à la Salle de spectacles de la soirée en l'honneur des **jeunes atteignant leur majorité en 2016**. Cette manifestation est organisée pour la 2^e fois par le Conseil des Jeunes de Renens, répondant ainsi à la mission qu'il s'était donnée, à savoir organiser des événements pour la jeunesse de la ville. Une centaine de jeunes ont répondu à l'invitation à cette soirée qui peut être considérée comme un succès;

- Pris note du bilan positif de la première manifestation **d'accueil pour les nouvelles habitantes et nouveaux habitants**, qui s'est déroulée le 22 septembre 2016 sur le site de Verdeaux et a décidé de reconduire cet événement en 2017;
- Organisation de la **soirée Municipalité-Entreprises** le 16 novembre prochain dans les locaux de l'ECAL, dans le cadre de la Semaine Entrepreneuriale 2016. Toutes les entreprises de la place ont été invitées à cette rencontre propice aux échanges d'expériences. Traditionnellement, cette soirée est aussi l'occasion de remettre les Prix de la Ville de Renens à 3 entreprises du Pôle Design;
- Pris note de la participation de la bibliothèque mixte du Léman à la **Semaine romande de la lecture** du 21 au 25 novembre 2016.

3. Bon à savoir

- Le FAR (Forum des associations de Renens) organisera une **Soupe de décembre** tous les jeudis-vendredis de 17h30 à 19h30 et samedis-dimanches de 11h30 à 14h30 du 1^{er} au 24 décembre prochain.

Chaque jour une association confectionnera sur la place du Marché une soupe d'ici ou d'ailleurs et l'offrira aux passants afin de partager un moment convivial. Chacun·e est bienvenu·e.

Les horaires et noms des associations rennaises participantes seront publiés prochainement sur renens.ch.

LA MUNICIPALITÉ